



**16 - 20 Décembre 2009**

**DECLARATION DES MAIRES ET ELUS LOCAUX A L'ISSUE DE LA REUNION  
D'INFORMATION TENUE LE 17 DECEMBRE 2009, LORS DU SOMMET  
AFRICITES**

Les Maires et les Présidents des Associations de Pouvoirs Locaux, réunis le 17 décembre 2009, lors du Sommet Africités :

- Conscients des dommages irréparables que la division du CGLUA cause à la crédibilité du mouvement africain des collectivités locales, ainsi qu'à celle des Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et de leurs partenaires au développement;
- Motivés par et convaincus de la grande attente pour un retour rapide à l'unité, exprimée par les membres dans chacune des cinq régions de l'Afrique;
- Conscients des efforts stratégiques déployés par le Comité Africain de Réconciliation, le CGLU, le Groupe Global Africain de Médiation, et les autres acteurs des collectivités locales, afin que les membres du CGLUA retrouvent le plus rapidement possible à nouveau leur unité;
- Reconnaissant la demande exprimée par les membres du CGLUA de compter principalement sur une solution africaine dans la recherche d'une voie de sortie à la présente crise, avec toutes les autres solutions étrangères n'ayant pour but que d'appuyer et non de se substituer à l'approche africaine;
- Gardant à l'esprit que la requête introduite par les membres de CGLUA afin de s'assurer que l'approche qui consiste à recommander un retour à l'unité soit la plus inclusive et la plus démocratique que possible, afin de garantir la légitimité et la pérennité du CGLUA;
- Conscients de ce que le CGLUA est une émanation du Sommet des Collectivités Locales Africaines - Africités.

**DECLARENT CE QUI SUIT:**

1. Réitérons notre totale confiance dans le processus de réconciliation en cours, et reconnaissons le rôle du Groupe Global Africain de Médiation que nous avons mis sur pied.
2. Soutenons la décision du Conseil Mondial du CGLU de tenir une Assemblée Elective du CGLUA en mars 2010.
3. Convenons que la réunion de l'Assemblée Elective se tiendra du 6 au 9 mars 2010 sous la dénomination **Congrès d'Abuja sur l'Unification du CGLUA.**
4. Confirmons que Transcorp Hilton Hotel, Maitama, Abuja, Nigeria, sera le lieu de cette Assemblée.
5. Concourons avec la résolution du Conseil Mondial du CGLU selon laquelle les Associations Nationales de Pouvoirs Locaux représentés par leurs Présidents, et les villes capitales des pays d'Afrique, représentés par leurs maires ou leurs homologues, devront être convoqués à cette Assemblée Elective.
6. Concourons avec le calendrier proposé par le Secrétariat du CGLU pour la préparation de l'Assemblée Elective ainsi que le dispositif mis en place pour la Réunion Préparatoire prévue se tenir à Londres, le 12 janvier 2010

7. Confirmons notre engagement à suivre les principes de démocratie lors du processus de réconciliation et lors des délibérations du **Congrès d'Abuja sur l'Unification du CGLUA**, et à, entre autres, respecter les règles de représentativité telles que définies dans les dispositions statutaires de notre organisation mondiale, ainsi que la règle de la majorité, toutes les fois qu'il faudra choisir entre des opinions différentes lors des délibérations du Congrès de l'Unification du CGLUA.